

Me Catherine Rousseau t. 514 845.3732 crousseau@belangersauve.com

Le 20 janvier 2017

Par SDÉ et messager

Me Véronique Dubois Régie de l'énergie 800, Place Victoria 2^e étage, bureau 255 Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification

des Conditions de service et Tarif de Société en commandite Gaz Métro

à compter du 1er octobre 2017 Régie de l'énergie : R-3987-2016

Notre dossier: 22507-11

Chère consœur,

En prévision de l'audience du dossier mentionné en titre, l'Union des municipalités de Québec vous soumet les informations suivantes :

- L'UMQ n'envisage aucun moyen préliminaire.
- Témoin : Pierre Prévost, économiste, analyste désigné de l'UMQ et auteur de la preuve. Veuillez prendre en considération que monsieur Prévost ne pourra être présent en après-midi le 25 janvier en raison d'un autre engagement professionnel à son agenda depuis longtemps.
- Temps requis pour la présentation de la preuve : 20 minutes.
- Temps requis pour contre-interroger le panel 2 de Gaz Métro : 30 minutes.
- Temps prévu pour l'argumentation : 20 minutes pour une plaidoirie orale.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de nos salutations les plus distinguées.

BÉLANGER SAUVÉ, S.E.N.C.R.L.

(s) Catherine Rousseau

Catherine Rousseau

/mb